



# Nouvelles du C.A.

Volume 14, n°2 (N° 389, 30 novembre 2016)

## **Rapport financier annuel 2015-2016**

Le conseil d'administration a adopté le rapport financier annuel 2015-2016 qui fait état d'un déficit de 129 720 \$ au 30 juin 2016. Cette situation est attribuable à des efforts importants pour à la fois dégager des revenus supplémentaires et réaliser des économies sur les budgets en cours d'année.

Le Collège estime que ces résultats sont encourageants considérant que le déficit anticipé était chiffré à 975 120 \$ en février dernier, ce qui aurait laissé le Collège pratiquement sans solde de fonds.

Bien que la prudence et la rigueur budgétaire restent de mise, les réflexions pourront reprendre sur les perspectives de développement de l'établissement et sur les occasions de mieux servir les étudiants et étudiantes.

## **Nominations à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration**

Selon les dispositions de l'article 4.4 du *Règlement numéro 1 de régie interne* du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

La personne élue à la présidence du conseil en conduit les assemblées et assume les responsabilités qui lui sont dévolues en vertu des règlements et politiques du Collège.

La personne élue à la vice-présidence occupe la présidence lorsque la charge est vacante ou que son titulaire est incapable d'agir par suite d'une absence ou d'une maladie.

Le conseil a nommé madame Sophie Montreuil à la présidence et madame Lucie Lanteigne à la vice-présidence.

## **Nominations des membres du comité exécutif**

Selon les dispositions de l'article 5.4 du *Règlement numéro 1 de régie interne* du cégep du Vieux Montréal, le conseil nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle.

Selon les dispositions de l'article 12, section III, du *Règlement numéro 1 de régie interne* du cégep du Vieux Montréal, le comité exécutif se compose de six personnes. Il comprend deux membres d'office, la directrice générale, à titre de présidente, la directrice des études ainsi que quatre membres élus par le conseil.

La durée du mandat des membres élus au comité exécutif est d'un an et se termine lors de l'élection suivante. Un mandat est renouvelable.

Le comité exécutif est responsable de l'administration courante du Collège. Également, il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par les règlements du Collège. Le comité exécutif rend compte au conseil par l'entremise de la directrice générale.

Le conseil d'administration a nommé :

- Mme Mylène Boisclair, directrice générale (membre d'office)
- Mme Nathalie Giguère, directrice des études (membre d'office)
- Mme Sophie Montreuil
- Mme Lucie Lanteigne
- M. Sylvain Chamberland
- Mme Monique Desrosiers

### **Nomination au comité d'éthique de la recherche**

La politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains, adoptée par le conseil d'administration le 27 février 2013, prévoit la formation d'un comité d'éthique de la recherche. L'article 7.2 relatif à la composition du comité stipule que les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Ainsi, au moins quatre personnes respectant les exigences suivantes sont nommées :

- Deux personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité d'éthique;
- Une personne versée en éthique;
- Une personne provenant de la collectivité servie par le Cégep, mais n'y étant pas affiliée.

Les membres du conseil d'administration ont nommé, en remplacement de Mme Natalie Cormier qui a terminé son mandat le 24 septembre 2016, M. François Bastien, enseignant en photographie au CVM, à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité d'éthique.

### **Nomination d'un membre titulaire d'un diplôme d'études collégiales au conseil d'administration**

En vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal est constitué de dix-neuf membres, dont un (e) diplômé (e) du Cégep ayant terminé ses études dans un programme préuniversitaire.

Depuis le 27 avril 2011, ce siège est occupé par Mme Juliane Choinière, diplômée dans un programme d'études préuniversitaires. Mme Choinière ayant remis sa démission en juin 2016, le Collège a procédé à un appel de candidature, tel que le prévoit la *Politique concernant la nomination des titulaires de diplômes d'études collégiales au conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal*.

Le conseil d'administration a nommé Grégory Brasseur, diplômé en Sciences humaines (profil Action sociale et médias).

### **Rapport annuel 2015-2016 du CRISPESH**

Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel 2015-2016 du Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) affilié au cégep du Vieux Montréal et au collège Dawson.

Le rapport fait état du sommaire des réalisations en matière de recherche appliquée, de service d'accompagnement, de transfert et de formation. En plus, il rend compte des principaux faits saillants de l'année, tels deux nouvelles subventions de recherche et le CRISPESH à l'international, pour n'en nommer que quelques-uns. D'ailleurs, le rapport présente les retombées sur la formation collégiale, le projet d'états financiers et les résultats majoritairement atteints conformément aux objectifs stipulés dans le projet de travail 2015-2016.

### **Prochaine réunion**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 22 février 2017.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la  
Direction des communications et des affaires corporatives*